

Interview d'António Vitorino: les points marquants de la Convention européenne (Lisbonne, 24 octobre 2007)

Source: Interview d'António Vitorino / ANTÓNIO VITORINO, Miriam Mateus, prise de vue : François Fabert.- Lisbonne: CVCE [Prod.], 24.10.2007. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:01:08, Couleur, Son original).

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_d_antonio_vitorino_les_points_marquants_de_la_convention_europeenne_lisbonne_24_octobre_2007-fr-f08f037e-2aa3-4e3f-a5a5-f3b621f11e47.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

Interview d'António Vitorino: les points marquants de la Convention européenne (Lisbonne, 24 octobre 2007)

[Miriam Mateus] Quels souvenirs garderez-vous de l'ambiance de travail au sein de la Convention?

[António Vitorino] Je pense qu'il y a deux points marquants. D'abord, pour la première fois au sein d'un aréopage européen comme la Convention, il y avait un nombre très important de représentants désignés par les parlements nationaux, ceux-ci composaient d'ailleurs la majorité de la Convention. Ce mélange de représentants des institutions européennes, le Parlement européen et la Commission européenne, du gouvernement des États membres et de représentants des parlements nationaux a engendré une assemblée unique dans l'Union européenne et une dynamique de débat jamais vue dans les 50 ans de l'histoire de l'Union européenne. Ensuite, d'une certaine façon, de nombreuses personnes ne croyaient pas que la Convention aboutirait à un accord final, à un consensus final. Ce qui a permis ce consensus final, si vous voulez, c'est un peu l'esprit des pays fondateurs, à savoir l'idée qu'on était là pour donner naissance à un texte fondateur de l'Union.